Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20251211-2025_096M-DE

SAINT-JUST
terre de vie
et d'histoire

Grand Site
Mégalithique
de Bretagne

2025/096

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel MAHÉ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Daniel MAHÉ, Mme Catherine DUTHU, M. Gérard BAUDU, M. Cyrille BOUREL, M. Hervé JARNOT, M. Hervé BLOUIN, M. Benoît DALLÉRAC, Mme Héléna FRANGEUL, Mme Morgane MAHÉ, M. Vincent YVOIR

Excusées : Mme Valérie LUC, Mme Nathalie DELACOUR

Absente : Mme Aline HERVÉ

Procuration : Mme Géraldine YVOIR a donné procuration à M. Vincent YVOIR

Date de convocation : le 5 décembre 2025

Secrétaire de séance : M. Cyrille BOUREL

Objet :
Demande de subvention au titre de la DETR et de la DSIL 2026 : Eglise, rénovation du clocher

Monsieur le Maire fait part qu'il convient d'établir le plan de financement du projet de rénovation du clocher de l'église, travaux liés à la sécurité à joindre à la demande de subvention DETR/DSIL 2026.

Le plan de financement de cette opération est arrêté de la façon suivante :

Catégorie d'opération éligible : 2/E « Bâtiments publics - églises »

EGLISE : RENOVATION DU CLOCHER					
Dépenses HT			**Recettes**		
Etudes diagnostic et audit de l'installation campanaire	16 182.41 €	100,00 %	ETAT DETR 2026	6 472.96 €	40.00 %
			ETAT DSIL 2026	6 472.96 €	40.00 %
			Autofinancement	3 236.48 €	20.00 %
TOTAL	*16 182.41 €*	*100.00 %*	*TOTAL*	*16 182.41 €*	*100.00 %*

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité décide ces travaux :

- en adoptant l'opération, arrêtant les modalités de financement et sollicitant un financement DETR/DSIL,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Cette délibération annule et remplace celle reçue en Préfecture 35 le 17/12/2025 portant le n° 2025/096 en raison d'une erreur matérielle.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel MAHÉ

MAIRIE DE SAINT-JUST (I.-et-V.)

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr